



CIRCUIT FFBAD

CAHIER DES CHARGES

AVRIL 2017

## PREAMBULE

L'offre de pratique en matière de compétitions en France subit des fluctuations d'une région à l'autre, d'une période de l'année à l'autre, d'une saison à l'autre.

Les tournois pour la catégorie « Élite » ont tendance à se raréfier ou encore à se concurrencer sur certaines dates (ou certaines régions) alors que le nombre et le niveau de joueurs pouvant potentiellement y participer existe. Cela rend ces compétitions moins attractives tant dans leurs intérêts sportifs pour les spectateurs que dans une alternative économique pour les joueurs participants...

Après une expérimentation de 2 ans qui s'est avérée positive, le Circuit Elite FFbAD, inscrit au calendrier national des compétitions, sera mis en place définitivement sous le nom de Circuit Elite Labellisé FFbAD, à partir de l'année 2017-2018. De par cette reconnaissance, d'un côté pour les sportifs, nous souhaitons créer des rendez vous sportifs de qualité, et de l'autre côté pour le travail fourni par les organisateurs, en assurant à ces derniers un plateau de jeu relevé, nous proposerons donc des dotations plus en adéquation avec le niveau de jeu exprimé sur le terrain par les meilleurs badistes.

Vous trouverez ici son cahier des charges, qui permettra aux clubs de postuler à l'organisation d'une étape.

**Frédéric DUCROT**  
Responsable de la Commission Des  
Compétitions Adultes et Vétérans

**Bach Lien TRAN**  
Vice Présidente de la  
Diversité des Pratiques

**Thierry STEMPFEL**  
Responsable du Circuit



## 1. PRESENTATION ET ENGAGEMENT DES PARTIES

---

Pour réussir une des 6 étapes du Circuit FFBaD les deux parties que sont la FFBaD d'une part et le Comité d'Organisation d'autre part, s'entendent sur des responsabilités et des actions respectives.

Conjointement les deux parties répondent à des objectifs à court et moyen terme :

- **Circuit FFBaD (Tournois Elites) :**
  - organiser le calendrier avec 6 étapes,
  - développer la qualité d'organisation,
  - développer l'accueil et les services aux joueurs, aux médias et aux partenaires,
  - promouvoir le badminton auprès du grand public.
- **Garantir aux joueurs Elite :**
  - un nouveau modèle économique,
  - une offre de pratique compétitive structurée,
  - une dotation financière minimale.
- **Garantir aux organisateurs de tournois du Circuit :**
  - un plateau de jeu relevé et diversifié
  - assurer l'exclusivité de la date.

Pour cela, en se portant candidat à l'organisation, le Comité d'Organisation s'engage à respecter les règlements de la FFBaD et les responsabilités et actions qui lui incombent.

## 2. ETAPES DE L'EXPERIMENTATION

---

- **15 mai 2017** : publication du cahier des charges avec demande de candidature pour l'organisation d'une étape.
- **2 Juin 2017** : date limite de retour des dossiers de candidature.
- **Juin / Juillet 2017** : examen des dossiers, sélections des organisateurs, proposition de dates au calendrier fédéral.
- **Fin Juillet 2017** : attribution des étapes aux organisateurs retenus et communication du dispositif.

## 3. PRINCIPES D'ORGANISATION

---

### 3.1. Modèle d'organisation

La FFBaD confie l'organisation de 6 étapes du Circuit FFBaD, dates inscrites au calendrier fédéral avec une exclusivité du week-end pour les joueurs de la catégorie Elite ou équivalent, à un club affilié.

L'organisation est donc déléguée à un organisateur local qui en aura à la fois la responsabilité financière et la responsabilité opérationnelle.

### 3.2. Suivi de l'organisation

#### 3.2.1. Phase de préparation

L'organisateur constitue un Comité d'Organisation responsable de l'événement : préparation, réalisation et bilan.

Durant la phase de préparation de l'événement, la FFBaD encourage le Comité d'Organisation à se réunir régulièrement afin de faire un état des différents secteurs de l'événement : identifier les actions à mener et les moyens de leur réalisation, les dates limites, ...

La FFBaD invite le Comité d'Organisation à porter une attention particulière aux opérations suivantes ; elles constituent la clef de voûte de l'organisation de l'événement :

- Le déroulement de la compétition et l'accueil des joueurs et officiels de terrain,
- L'aménagement de l'aire de jeu,
- La promotion du badminton et de l'événement au plus grand nombre,
- L'accueil et la gestion des invités, des partenaires et des médias.

Il est nécessaire que les chefs de secteurs se réunissent pendant l'événement pour s'assurer ensemble de la bonne conduite des opérations. Une réunion par jour de compétition, avant l'ouverture des portes au public sera programmée.

### 3.2.2. Phase de bilan

Dans les 3 jours qui suivent, les résultats devront être communiqués à la Vie Sportive : [richard.kadima@ffbad.org](mailto:richard.kadima@ffbad.org)

Dans les deux mois qui suivent l'événement, la FFBA D adressera à l'organisateur :

- Le rapport du Juge-Arbitre de la compétition,
- Un rapport détaillé sur la diffusion en direct des finales, ainsi que la revue de presse.
- Un bilan financier,
- Une copie du bilan sur le développement durable mis en œuvre si l'organisateur a obtenu le label « Agenda 21, le sport s'engage ».

## 4. PRESENTATION DE L'EVENEMENT

---

Ce tournoi se déroule sur 2 jours, il rassemble les meilleurs joueurs français sur les tableaux de Simple Homme et Simple Dame.

Chacune des 6 étapes donnera lieu à un classement, à l'issue de la dernière étape un classement global sera édité et communiqué.

Les 3 meilleurs joueurs et joueuses licenciés en France recevront en fin de saison une dotation financière.

## 5. RESPONSABILITES GENERALES

---

### 5.1 Responsabilités de la FFBA D

- S'assurer du respect des règlements de la FFBA D : règlement général des compétitions (chapitre 3. du guide du badminton),
- Promouvoir l'événement sur le territoire national grâce à ses supports, et aux relations presses,
- Offrir l'exclusivité de la date du tournoi dans le calendrier national,
- Participer à la dotation finale des meilleurs joueurs et joueuses
- Communiquer sur le classement à l'issue de chaque étape et le classement global à l'issue de la dernière étape,
- Inciter les titulaires des équipes de France jeunes et adultes à participer aux étapes dans la mesure de la compatibilité avec leurs calendriers.

### 5.2 Responsabilités du Comité d'Organisation

- Garantir le respect des règlements FFBA D et le respect des prérogatives du cahier des charges.
- Verser un droit d'entrée à la FFBA D chaque année (voir montant en annexe) pour alimenter les récompenses des meilleurs joueurs en fin de saison.
- Obtenir l'ensemble des autorisations administratives pour l'organisation de la manifestation (mise à disposition de la salle, déclaration de la manifestation en préfecture, assurances liées à l'organisation et à l'exploitation du lieu de l'événement, et autres démarches si nécessaires).

- Définir un programme de recrutement de bénévoles : nombre par secteur, mission, formation, politique de prise en charge (transport, hébergement, restauration, tenues).
- Fournir les équipements nécessaires à l'organisation d'un contrôle anti-dopage selon la législation en vigueur.
- Mettre en place une restauration :
  - ✓ Pour le public, l'organisateur installe et gère une ou plusieurs buvettes dans la salle.
  - ✓ Pour les bénévoles, le staff de l'organisation et les officiels, mais aussi pour les joueurs : des plateaux repas ou des repas sous formes de buffet sont préparés et servis.
  - ✓ Pour les VIP, une restauration sous forme de buffet (cocktail déjeunatoire et dînatoire, pause café, ...) est installée dans le salon VIP.
- Hébergement : sélectionner et proposer des hôtels de toutes catégories à proximité du lieu de compétition ; et pour lesquels un service de transport depuis les gares/aéroports et les lieux de compétition sera assuré. Ces hôtels doivent permettre de répartir les différents publics officiels et non officiels.

## 6. COMPETITION

---

- Disposer d'une salle de compétition avec un label régional minimum, et une capacité d'accueil de 500 places assises minimum pour le grand public.
- Fournir les équipements nécessaires au bon déroulement de la compétition : tapis de badminton, poteaux et filets classés FFBaD (niveau national), chaises d'arbitres (classées FFBaD), volants, toises, bannettes des joueurs, caisses pour les volants, zone de gestion des volants, ainsi qu'une table de marque en configuration.
- Les volants seront à fournir par l'organisateur à partir des ½ de finales.
- Mettre des arbitres (au moins quatre, si possible de niveau régional) et des juges de ligne à disposition dès les demi-finales.
- Retenir préférentiellement les inscrits étant dans le Top 50 fédéral, et ce, quelque soit la date de réception de leurs inscriptions (avant la date limite indiquée par l'organisateur) puis préférentiellement l'ensemble des joueurs N1.
- Ne pas fusionner les tableaux avec des joueurs de classement inférieur à « N1 » (ou équivalent)
- Constituer des tableaux avec un minimum de 6 inscrits et 24 au maximum. En dessous de 4 inscrits à un tableau d'une étape, celui-ci est annulé. Entre 4 et 7 inscrits, le tableau est maintenu, mais il n'y a pas d'attribution de points pour le classement du circuit Elite FFBaD.
- À l'issue de chaque étape, un classement individuel par tableau est établi, en prenant en compte les résultats de l'étape. Les joueurs étrangers non licenciés en France participant à une ou plusieurs étapes ne participent pas au classement général.
- Doter les tableaux « N1 » du minimum prescrit en annexe avec une répartition égale entre homme et femme.
- Assurer une diffusion en direct de l'évolution du score des rencontres.
- Toutes les étapes du Circuit Elite Labellisé FFBaD devront faire l'objet d'une demande d'un label ECOBaD et se conformer aux préconisations de la partie 10 du cahier des charges relatives au Développement durable.

## **7. COMMUNICATION & BILLETTERIE**

---

### **7.1. Plan de communication**

- un site internet contenant, entre autres, les informations générales relatives à la compétition et au lieu de l'événement, les informations sur la billetterie, la présentation des partenaires, un espace dédié pour la presse avec un contact et un formulaire d'accréditation,
- une affiche (format 40 x 60 cm),
- un dossier de presse,
- un programme officiel,
- l'organisation d'une conférence de presse de présentation de l'événement.
- Une possibilité de retransmission en direct des finales

### **2.2. Billetterie**

Définir et réaliser un programme de billetterie et d'invitation.

## **8. ACCUEIL DU PUBLIC ET SECURITE**

---

### **8.1. Sécurité et médical**

L'organisateur est responsable de l'accueil et de la sécurité des participants et du public.

L'organisateur prévoit aussi les moyens humains et matériels de secours à mettre en place pour le public : une permanence de premiers secours doit être disponible pendant la durée de la compétition.

### **8.2. Accréditation**

L'accréditation permet à l'organisateur d'identifier les personnes et de contrôler les flux de personnes dans les différents espaces du lieu de l'événement.

## **9. PRESENTATION SPORTIVE, ANIMATIONS ET CEREMONIES**

---

### **9.1. Annonceur**

La présentation des matchs, du déroulement de la compétition et d'autres informations au public sont présentées par un ou plusieurs annonceurs.

L'organisateur est chargé de gérer et d'informer les annonceurs avant et pendant l'événement afin qu'ils puissent présenter la compétition dans les meilleures conditions : informations importantes sur le badminton national et local, informations sur l'événement, planning des matchs, informations sur les joueurs, informations sur des animations, ...

### **9.2. Présentation sportive et animations**

L'organisateur peut organiser des animations sur l'aire de jeu, dans les tribunes et dans d'autres espaces du lieu de l'événement. Il veille à ce qu'elles ne gênent en aucun cas le déroulement de la compétition, son planning, les joueurs et officiels.

### **9.3. Cérémonies protocolaires**

Les cérémonies protocolaires sont des moments très importants de l'événement pour lequel l'organisateur local devra porter une attention particulière.

- Une cérémonie d'ouverture doit être organisée pour favoriser le contact avec le grand public.
- Une cérémonie spécifique de remises des récompenses doit être organisée pour marquer la fin de l'événement.

## 10. DEVELOPPEMENT DURABLE

---

La FFBaD a inscrit à son projet fédéral le développement durable comme un des objectifs prioritaires du badminton en France. Elle exige que l'organisateur mette en œuvre une compétition éco responsable.

Toutes les initiatives menées par l'organisateur local seront soutenues par la FFBaD. Il est exigé de postuler pour le label fédéral ECOBaD. Les organisateurs pourront également déposer une demande de label « développement durable, le sport s'engage ® » auprès du Comité National Olympique et Sportif Français.

Pour une compétition, le développement durable peut prendre plusieurs formes notamment :

- le mode de gouvernance : inscrire le développement durable dans les objectifs de l'organisation de l'événement, nommer un responsable et un secteur dédié dans le Comité d'Organisation, valoriser les bénévoles, associer les partenaires à la démarche, ...

- une économie adaptée : favoriser le développement économique local et durable (choix des fournisseurs, hôtels adhérant à une démarche d'éco responsabilité, tourisme...), sélectionner des produits respectant des normes acceptables (équitable, durable, de qualité...), développer des actions de solidarité, ...

- la formation et l'éducation : profiter des conventions avec le monde de l'éducation nationale pour inviter des scolaires à participer à l'événement (faire des exposés sur le badminton dans les écoles, venir voir l'événement, être juge de ligne, ...), former des bénévoles à l'organisation d'événement, organiser des regroupements d'entraîneurs locaux, sensibiliser à l'éco responsabilité et la santé, assurer un héritage après l'événement

- le respect de l'environnement : mettre en œuvre un tri sélectif sur le lieu de l'événement, limiter la production de déchets, optimiser son programme de transport (co-voiturage, véhicules électriques, transports en commun...), assurer le transport des joueurs, officiels, VIP et membres de la FFBaD si la localisation des hébergements, des lieux de compétition ou les jours et heures d'arrivée et de départ ne permettent pas d'utiliser des solutions simples d'accès. Les moyens de transport en commun devront être mis en avant, un détail précis des solutions devant être fournis aux joueurs dans le dossier d'accueil (horaires et arrêts). Si la compétition accueille des joueurs en situation de handicap en fauteuil des navettes adaptées devront être proposées, favoriser les relations avec des producteurs locaux et prendre en compte la saisonnalité dans ses démarches notamment dans la gestion de la restauration, limiter le gaspillage alimentaire, Un guide « Organisation d'une Manifestation de Badminton Eco Responsable » est disponible sur le site fédéral : <http://www.ffbad.org/espaces-dedies/developpement-durable/activite-federale/formation/>

Pour le label ECOBaD, tous les renseignements sur le site fédéral : <http://www.ffbad.org/espaces-dedies/developpement-durable/label/infos-ecobad/>

## 11. CONTACTS

---

Pour toutes questions relatives à ce document ou à l'organisation, vous pouvez contacter le secteur Vie Sportive de la FFBaD :

Richard KADIMA

Assistant compétition

E-mail : [richard.kadima@ffbad.org](mailto:richard.kadima@ffbad.org)

## Annexe 1: Droit d'entrée et récompenses

▪ Droit d'entrée à payer par l'organisateur à la FFBaD :	<b>500 €</b>
▪ montant minimal de la dotation de l'organisateur pour l'ensemble des tableaux de la catégorie « Elite » ou équivalent sur chaque étape:	<b>2.500 €</b>
▪ dotation minimale de l'organisateur pour le vainqueur en simple dame et en simple homme de la catégorie « Elite » ou équivalent sur chaque étape	<b>500 €</b>
▪ Montant minimal de la dotation fédérale pour les récompenses du classement général :	<b>1ère place : 1.000 € 2ème place : 750 € 3ème place : 500 €</b>

En cas d'égalité de points, les joueurs seront départagés selon leurs âges en privilégiant les plus jeunes.

## Annexe 2 : Classement du Circuit

À l'issue de chaque étape, un classement individuel par tableau est établi, en prenant en compte les résultats de l'étape. Les barèmes sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Le critère d'obtention des points est le stade le plus élevé de la compétition atteint par le joueur. Les joueurs ayant obtenu un même total de points sont départagés selon les critères suivants, par ordre de priorité décroissante :

- Nombre de participations au Circuit ;
- Meilleur stade atteint dans l'une des étapes ;
- Classement au CPPH du Jeudi qui suit l'avant dernière étape du Circuit ;
- Joueur le plus jeune.

<b>Stade atteint</b>	<b>Simple</b>
<b>Vainqueur</b>	100
<b>Finaliste</b>	83
<b>1/2 finale</b>	67
<b>places 5 à 8</b>	50
<b>places 9 à 16</b>	33
<b>places 17 et +</b>	10

En cas de tableaux incomplets, les joueurs exemptés du premier tour et perdant au second tour marqueront les points du classement correspondants au premier tour.

En cas de force majeure annulant une ou plusieurs étapes et ne permettant pas d'effectuer les étapes prévues, le classement du circuit se fait sur le cumul des points marqués dans les étapes disputées.

Les joueurs étrangers non licenciés en France participant à une ou plusieurs étapes ne participent pas au classement général.





**FEDERATION FRANÇAISE DE BADMINTON**

**11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex – T 01 49 45 07 07 – E [ffbad@ffbad.org](mailto:ffbad@ffbad.org)  
[www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)**

---